

## Comité Technique Local du 7 juin 2012

Le comité technique local (CTL), non-paritaire et dépourvu de règlement intérieur, s’est réuni le 7 juin 2012 en 1<sup>ère</sup> convocation. Convoqué à 9h30, le comité technique s’est prolongé au-delà de 15h, avec une suspension de séance mais sans pause méridienne. Fort heureusement, vos élus **FO** avaient pris un solide petit déjeuner !

### Ordre du jour :

- 1) Bilan de la formation professionnelle 2011 – point sur l’élaboration du plan 2012-2013
- 2) Plan micro-informatique 2012
- 3) Mise en place des DISI – rattachement de la CID de l’Oise – transfert des emplois au 1<sup>er</sup> septembre 2012
- 4) Questions diverses

La déclaration liminaire de **F.O.**-DGFIP 60 est disponible sur le site web <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>.

Seul **FO** a fait une déclaration liminaire sans propos politique, fidèle aux valeurs de **Force Ouvrière**.

### 1) Bilan de la formation professionnelle 2011 – Point sur l’élaboration du plan 2012-2013

Parce qu’un agent formé se sent mieux dans son travail au quotidien, parce que la préparation aux concours favorise l’égalité des chances, le sujet de la formation professionnelle retient toute l’attention de vos élus **F.O.**-DGFIP.

L’an dernier, 64 formateurs des deux filières ont assuré le plan de formation. Le président constate à regret que seuls 15 d’entre eux sont issus de la gestion publique. **F.O.**-DGFIP ajoute que ce n’était pas le cas l’an dernier avec 44% de formateurs FGP, et que la raison n’est certainement pas le défaut de candidatures dans une filière...



Les salles de formation de l’Oise se situent à Beauvais (salle Ermenonville 10 postes informatisés, salle à côté de Beauvais Municipale 10 postes informatisés, salle Bailly 18 places, salle ex-TG 1<sup>er</sup> étage 10 places provisoires), à Clermont (8 postes informatisés), à Creil (nouvelle salle : 16 postes informatisés). En cas de besoin, la direction peut utiliser à titre gratuit des locaux à Beauvais (Pré Martinet), Saint-Just-en-Chaussée (mairie), Compiègne (sous-préfecture), et Senlis (mairie). Pour **FO**, le quadrillage du département est insuffisant et il faudrait a minima que la DDFiP de l’Oise soit dotée en propre d’une salle de formation au CFP de Compiègne : la politique de « rationalisation immobilière » menée tambour battant démontre encore une fois ses effets pervers.

Nos collègues de la formation professionnelle sont en charge de la formation initiale, de la préparation aux concours, de la formation continue, de l’organisation des concours. Le nombre de jours de formations délivrés en 2011 a augmenté de 28% par rapport à ceux recensés pour 2010. Cette augmentation s’explique en premier lieu par la mise en place de réformes (recouvrement, Chorus, TP,...) et en second lieu par le déroulement de formations plus généralistes liées à la lutte contre la discrimination par exemple. **F.O.**-DGFIP s’inquiète néanmoins car cette augmentation semble en retrait par rapport à celle d’autres départements (x 2 dans la Somme, par exemple).

Vos élus s’inquiètent aussi car les cadres B et C sont de moins en moins formés malgré le suivi de formations obligatoires, tandis que les A et A+ bénéficient de plus de formations que l’an dernier. Pour **FO**, chaque collègue doit bénéficier d’un accès égal à la formation professionnelle. Nous avons rappelé que beaucoup de collègues renonçaient aux formations organisées loin du lieu d’affectation, que ce soit pour des raisons d’organisation familiale ou pour des raisons de frais de déplacement (difficulté pour avancer les sommes, remboursement jugé compliqué, montant remboursé ne couvrant pas les frais réels).

**F.O.**-DGFIP a une nouvelle fois dénoncé la caractère illusoire des « auto-formations », à pratiquer seul devant son écran et... sur son lieu de travail. La direction nous avoue que, pour un module d'auto-formation suivi par 20 stagiaires, un seul collègue a pu terminer la formation ! Le développement de nouveautés comme le tutorat des stagiaires formés à distance ne pourra apporter un véritable progrès que si le collègue est concrètement dégagé de son environnement professionnel (ni face au guichet, ni à côté du téléphone, ni dérangé).



A savoir : Des formations et quizz sont disponibles en libre accès à l'adresse suivante : [http://magellan.bercy.cp/ent/ENT/dfc/dfc\\_travail/CF/e-formation/CatalFOAD.htm](http://magellan.bercy.cp/ent/ENT/dfc/dfc_travail/CF/e-formation/CatalFOAD.htm)

**F.O.**-DGFIP est intervenu pour demander ce qu'il en était des promus par liste d'aptitude C en B. Suite au dernier groupe de travail national sur ce sujet, nous savons que les collègues seront formés une semaine dans leur direction locale d'affectation à l'automne (idem pour le concours interne spécial). Autant que de besoin, ils suivront en plus des formations continues adaptées à leur nouveau poste.

**F.O.**-DGFIP déplore que le chiffre des « exclus de la formation » ne soit pas connu, alors qu'il en constante augmentation ces dernières années. **FO** regrette qu'une formation obligatoire (comme *la lutte contre les discriminations*) vienne fausser les chiffres et biaiser le bilan.

Depuis 2011, la DDFIP de l'Oise est désignée comme centre d'examen, ce dont **FO** se félicite car les agents peuvent passer les concours au plus près de chez eux. Auparavant, l'ex-DGCP était centre d'examen mais pas l'ex-DGI.

Une nouvelle application appelée DIESE (Dispositif Informatisé d'Évaluation des Stages et des Enseignements) va être déployée pour la formation professionnelle. Les stagiaires y saisiront directement leur évaluation de la formation suivie « à chaud » (en remplacement du questionnaire papier rempli en fin de stage) et également « à froid » (plus tard, avec un peu de recul sur l'utilisation des acquis de la formation à titre professionnel).



Les besoins en formations des agents sont remontés après leurs entretiens Évaluation/Notation afin que le centre interrégional de formation (CIF) puisse mettre en place les modules attendus. Suite à la dernière campagne de notation, la bagatelle de 230 agents n'ont demandé aucune formation...

En conclusion, le plan de formation 2012/2013, qui va s'étaler **de septembre 2012 à août 2013**, a été présenté par la direction locale. Il est encore en cours d'élaboration. Comme d'habitude, une réunion des formateurs occasionnels du département aura lieu pour établir le planning et anticiper les problèmes matériels (en début d'année).

Surprise pour vos élus : le Président n'a souhaité voter ni sur le bilan, ni sur le plan.

## 2) Plan micro-informatique 2012

L'état du parc était présenté en détail, ce qui a permis à vos élus de constater à quel point le budget 2012 était insuffisant pour le remplacement du matériel (PC, portables, photocopieurs, imprimantes).

En 2012, vous continuerez donc à faire la queue pour scanner un dossier, à attendre pour faire des photocopies, à pester pour éditer un recommandé, et à hurler à la moindre panne.

Le Président souhaite revoir quelques points, car certains ordinateurs sont tellement vieux (plus de 10 ans) que leur âge exact n'est même pas précisé dans les documents de travail du comité. Bien sûr, c'est plus facile à dire qu'à faire car les marges budgétaires sont infimes tandis que les besoins énormes.

La description des nouvelles « tours » acquises fait frémir vos élus : garantie de 4 ans mais renouvellement au bout de 5 ans, mémoire vive insuffisante pour supporter plusieurs applications logicielles (problématique notamment en SIP).

Les services qui ont besoin de travailler sur un grand écran ou sur plusieurs écrans sont de plus en plus nombreux, mais là encore, pas de sous. Les collègues continueront donc à écarquiller les yeux en adoptant de mauvaises postures pour le dos.





### Détail du plan micro 2012

220 ordinateurs fixes	73 000€
4 ordinateurs portables	2 000€
200 écrans plats 22 "	22 400€
2 imprimantes laser	4 000€
connectique	7 200€
solutions de sauvegarde	7 000€
logiciels	400€
<b>TOTAL</b>	<b>= 116 000€</b>

Le président n'a pas souhaité voter sur le plan micro 2012, ce qui était déjà moins étonnant, car le risque d'essayer un vote unanime contre sur ce sujet devenu plus budgétaire que matériel était gros.

### 3) Mise en place des DiSI – rattachement de la CID de l'Oise – transfert des emplois au 1<sup>er</sup> septembre 2012

Il s'agit de la deuxième vague de rattachement de l'assistance informatique aux DiSI (Directions des Services Informatiques).

**F.O.**-DGFIP a dénoncé :

- un nouveau découpage artificiel des services déconcentrés de la DGFIP avec la mise en place des DiSI ;
- l'absence de choix pour nos collègues qui, s'ils n'optaient pas pour le transfert, étaient affectés sur un emploi administratif, sans pouvoir faire valoir leurs qualifications informatiques et sans pouvoir toucher la prime T.A.I. ;
- l'absence de choix pour nos collègues ayant opté pour le transfert entre le pointage et le forfait ;
- l'éloignement de la hiérarchie directe qui ne devrait pas faciliter les échanges professionnels ni aider à régler les situations délicates ;
- un manque de clarté lors de la présentation du TA  ERFiP en janvier. Jusqu'en 2011 les collègues de la Cellule Informatique Départementale n'étaient pas tous intégrés dans les effectifs du département. Pour **FO**, il n'y avait donc pas de raison de les transférer à la DiSI. Notre question a semé le trouble et la direction a finalement différée dans la journée. En fait, début 2012, les CMIB avaient tous été transférés dans les effectifs de la DDFIP de l'Oise mais sans que cela ait été expliqué à l'occasion du comité technique « emplois » de janvier.



emplois transférés au 01/09/2012	A	B	C	Total DiSI 59
Filière GP (CMIB)	0	3	0	3
Filière Fiscale (CMI)	1	2	1	4
<b>Total (CID)</b>	1	5	1	7

**FO** a interrogé la direction sur la question du véhicule utilitaire de service. Réponse : la DiSI s'est engagée à prendre en charge son renouvellement en fin d'année. A suivre.

Leur ESI (Établissement) de rattachement est l'ESI Amiens Vidame.

|| A lire pour les personnels concernés : le tract en ligne « [F.O.-DGFIP rencontre la Direction de la DiSI Nord](#) ». Et à contacter : [fo.disi-nord@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:fo.disi-nord@dgifip.finances.gouv.fr)

Là encore, le Président n'a pas souhaité voter. Pour **FO**, si on ne vote même pas les modifications du TA  ERFiP, c'est à se demander à quoi bon convoquer le CTL !

## 4) Questions diverses

1. L'assemblée générale des mutuelles n'a pas empêché la direction de convoquer un CDAS et un groupe de travail du CHS le même jour.
2. Incroyable mais vrai : 2 AFiPa (Administrateurs des Finances Publiques adjoints) arrivent dans l'Oise le 1<sup>er</sup> septembre, sans que personne n'ait rien demandé, suite à un « dégel » de ces 2 postes (un dans chaque filière). Interrogée par **FO**, la direction répond qu'elle ne sait pas encore où se situeront ces cadres A+++ dans l'organigramme.... ça promet. **FO** aurait préféré que sa revendication de doter en adjoint (lfiP) les CFP de Nanteuil et de Saint-Just soit satisfaite ! Ou que des personnels de catégorie B et C viennent renforcer les effectifs de l'Oise. Mais non, c'est le "commandement" qui est renforcé !

**Face à de telles surprises, la politique d'austérité budgétaire est plus inacceptable que jamais par les personnels.**

3. Sans transition : le forfait-agent est de **25€** pour les porteurs de carte achat en 2012.
4. Le contrat avec La Poste pose des problèmes dans plusieurs sites à cause de contraintes horaires difficiles à concilier avec la réalité d'une trésorerie. S'agissant d'une convention régionale, déclinée pour l'Oise, elle est appliquée avec plus ou moins de souplesse selon les trésoreries. La direction va rencontrer l'interlocuteur régional pour tenter d'améliorer la situation.
5. SIP de Beauvais : après une suspension de séance, l'ensemble de vos élus a demandé que les postes d'inspecteurs soient pourvus et qu'un Espace De Dialogue soit rapidement mis en place avec un médiateur. L'éclairage délivré par cet intervenant extérieur sera neutre. La direction accepte de s'inscrire dans cette démarche et devrait faire le nécessaire pour que l'EDD démarre en septembre 2012.
6. **FO** a dénoncé le message reçu dans toutes les trésoreries, indiquant que l'accès à l'application BACO (campagne IR) ne leur était pas ouvert car cette base est jugée « *trop complète au regard du contenu de l'accueil fiscal de proximité* ». Ce message a été des plus mal perçus. L'administration convient de la maladresse du texte. En fait il s'agirait surtout d'un problème de saturation de l'application BACO. Pour **FO**, cette explication aurait évidemment reçu un meilleur accueil dans les postes.
7. Les collègues de Chaumont-en-Vexin déménagent le 25 juin dans leurs nouveaux locaux.
8. Le parking de Senlis est fermé pour cause de travaux le 11 juin. 20 places seront disponibles à proximité. Des consignes de souplesse sont données en matière de pointage pour cette date.

### 9. Déménagement de Compiègne Municipale au CFP

Il se passe dans des conditions difficiles, avec un chausse-pieds.

**FO** a rappelé sa demande de garage à vélo et d'installation de la gloriette pour agrémenter l'extérieur, ce qui pourrait améliorer un peu le ressenti de cette installation difficile, pour nos collègues qui quittent un site où ils se trouvaient bien mieux installés auparavant.

Les WC "vont" être refaits.

Les 36m<sup>2</sup> pour 6 agents au secteur dépense ne pourront pas être dilatés...

« *Au départ, cette opération était raisonnable* » indique la direction, reconnaissant par-là même son caractère déraisonnable aujourd'hui.



NOM : .....

Grade : ..... échelon : .....

AFFECTATION : .....

déclare adhérer au Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques (**F.O.-DGFIP**)

Fait à ....., le ..... (signature)

## BULLETIN D'ADHESION 2012

à retourner à Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale  
ou à **F.O.-DGFIP** 60 – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

Prénom : .....

Quotité de travail : .....%

